Image not found or type unknown

Vente d'un bien en indivision sur lequel une opposition est appli

Par **Lecorali**, le **13/07/2016** à **11:17**

actuellement une maison en indivision sur 5 héritiers doit être rachetée par un des héritiers. Hors il y a une opposition faite par un huissier concernant un des 5 frères et soeurs, ce qui empêche le rachat de ce bien et le partage de la vente du bien. Est-ce légal et comment trouver une solution. Merci de votre réponse.

Par **youris**, le **13/07/2016** à **11:43**

bonjour,
au contraire le créancier et son huissier devraient être d'accord pour la vente, car la part de l'héritier débiteur ira au créancier pour rembourser sa dette.
salutations

Par **Lecorali**, le **13/07/2016** à **14:55**

Merci de votre information. Ce sont les enfants du débiteur créancier qui ont demandé cette opposition. Doivent-ils suspendre leur demande pour permettre la vente de la maison à un des frères, le créancier débiteur étant d'accord pour cette opération. Merci d'avance de votre réponse.

Par **youris**, le **13/07/2016** à **15:28**

le terme créancier débiteur n'existe pas, on est soit débiteur, soit créancier pour la même dette.
que viennent faire les enfants dans cette affaire, sont-ils propriétaires en partie de la maison, sont-ils créanciers ou débiteurs ou simplement qu'ils ne veulent pas que cette maison soit vendue ?

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés